



DIGITAL  
FACTORY

# Guide d'utilisation de la plateforme CRI-INVEST

Version 28 Octobre 2020



# Agenda

**1** Présentation de la plateforme

**2** Guide d'utilisation de la plateforme

Investisseur

Conseiller CRI

Consultation Régionale CRI

Point focal

Membre CRUI

Equipe de support et administration

# Présentation générale de la plateforme

## Objectifs de la plateforme

La plateforme offre un large spectre de fonctionnalités permettant de révolutionner la relation entre les administrations et les investisseurs, représentant ainsi:

- Une **source d'information consolidée**, fiable et actualisée pour les investisseurs
- Une plateforme digitale efficace pour **gérer la relation entre l'investisseur, le CRI et la CRUI**
- Une application pour les administrations partenaires permettant **d'optimiser la gestion de la CRUI et des partenaires**

## Utilisateurs

Investisseur



Conseiller CRI



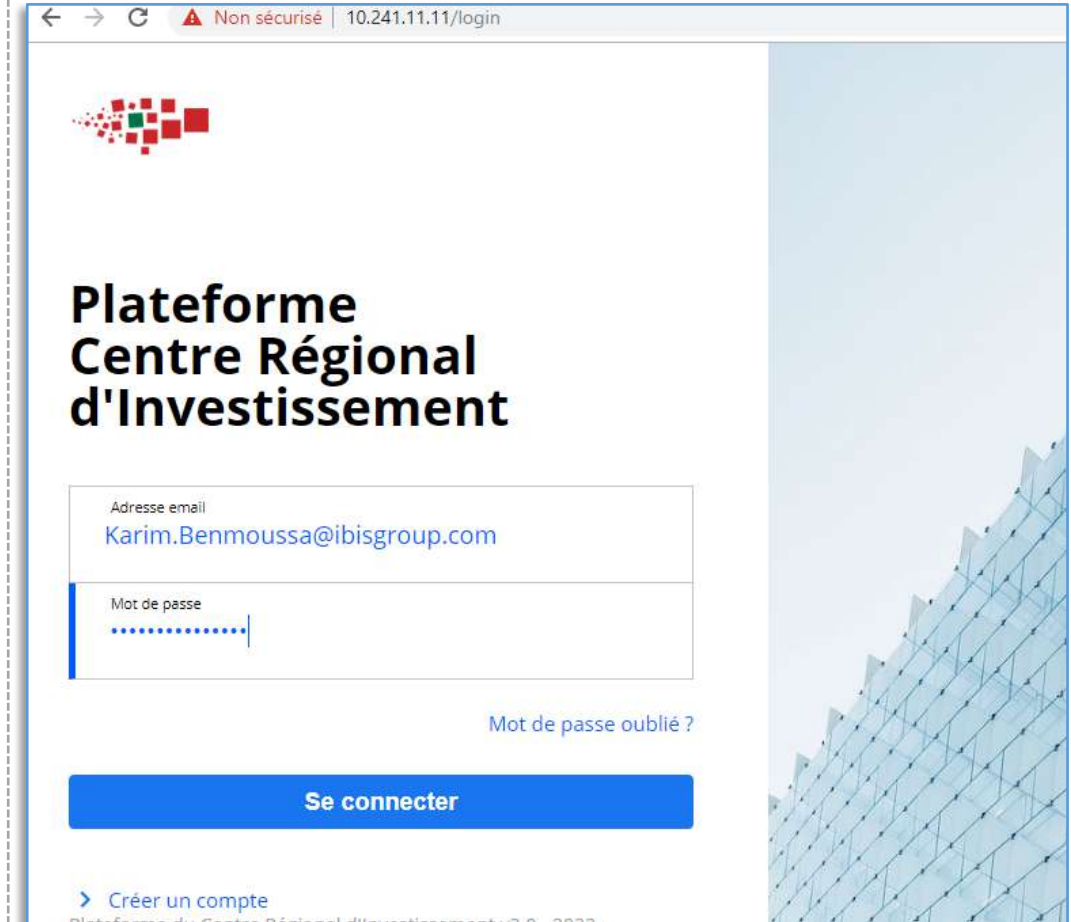
Membre CRUI



Equipe de support et administration



## Illustration



# Agenda

**1** Présentation de la plateforme

**2** Guide d'utilisation de la plateforme

**Investisseur**

**Conseiller CRI**

**Consultation Régionale CRI**

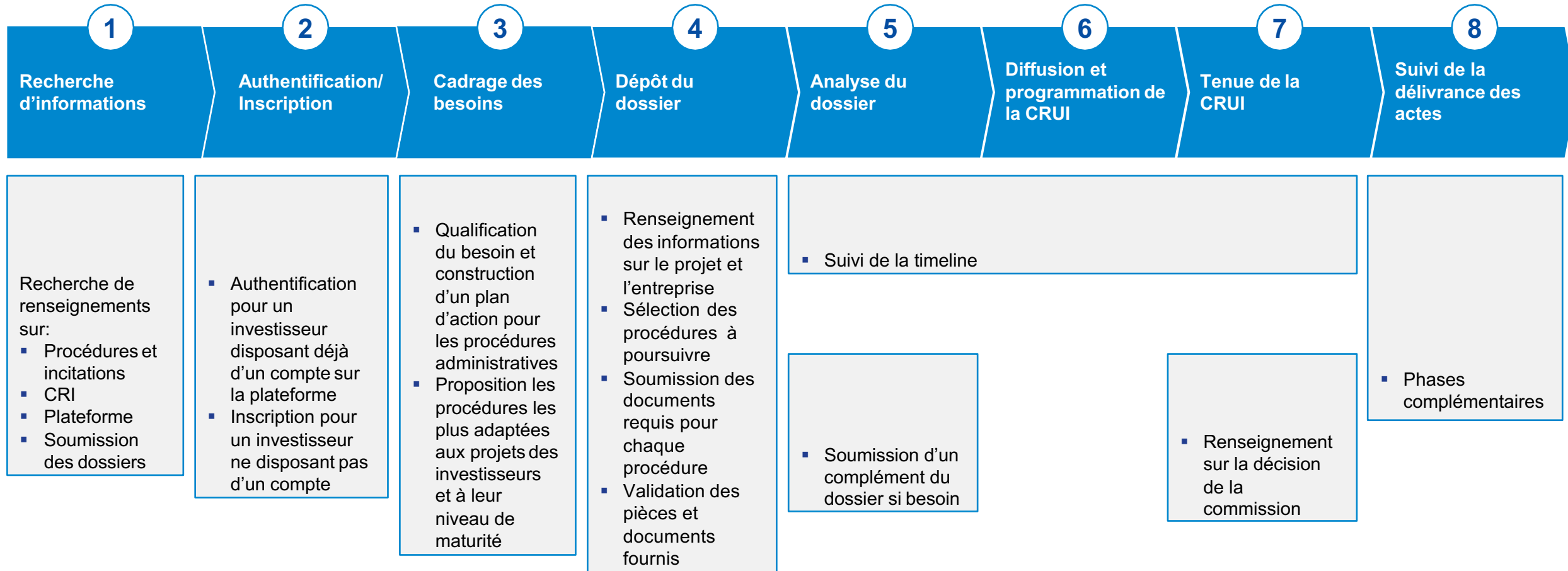
**Point focal**

**Membre CRUI - Directeur - Wali**

**Secrétariat de la Commission Ministérielle**

**Equipe de support et administration**

# Le parcours investisseur est structuré autour de 8 étapes



# 1 Page d'accueil pour un investisseur déconnecté

x Zoom pages suivantes

## Description

## Illustration

La page d'accueil est structurée en 3 blocs:

- Renseignements
  - Accueil
  - Procédures et incitations
  - Mon CRI
  - FAQ
  - S'inscrire
  - Se connecter
- Description de la plateforme
- Aperçu sur les services offerts sur la plateforme



# 1 Procédures et incitations

A

## Description

Cette page présente une liste exhaustive des **actes et procédures d'investissement** par catégorie:

- Acceptabilité des projets
- Foncier
- Incitation
- Autorisations urbanistiques
- Exploitation

Pour chaque catégorie de procédures, l'investisseur peut savoir:

- Description de la procédure
- Délai moyen de réalisation
- Pièces nécessaires à la constitution du dossier
- Référentiel juridique
- Comment démarrer la procédure

## Illustration

Accueil Procédures et incitations Mon CRI FAQ S'inscrire Se connecter

### Actes et Procédures d'investissement

Les procédures liées à l'investissement sont traitées dans le cadre de la Commission Régionale Unifiée de l'Investissement conformément aux dispositions réglementaires dictées par la loi 47-18 relative à la réforme des CRI et à la création de la Commission Régionale Unifiée d'Investissement (CRUI).

La CRUI fusionne et remplace l'ensemble des commissions territoriales existantes liées à l'investissement. Elle constitue ainsi le cadre unique d'évaluation, d'instruction et de traitement des dossiers d'investissement y compris pour statuer et donner un avis sur les demandes d'actes administratifs, d'autorisations nécessaires à la réalisation des projets et des incitations à l'investissement.

Toutes catégories Acceptabilité des projets Foncier Incitations Autorisations urbanistiques

#### Acceptabilité des projets

Évaluation préalable du projet	Etude d'impact sur l'environnement
--------------------------------	------------------------------------

#### Foncier

Autorisation de cession de terrain du domaine privé de l'état y compris les terrains agricoles ou à vocation agricole et fixation de la valeur vénale	Autorisation de location de terrain du domaine privé de l'état y compris les terrains agricoles ou à vocation agricole et fixation de la valeur vénale	AVNA (Attestation de Vocation Non Agricole) provisoire
AVNA (Attestation de Vocation Non Agricole) définitive	Autorisation d'occupation temporaire du domaine public et fixation de la redevance	Autorisation d'occupation domaine forestier et redevance
Autorisation d'échange immobilier de terrains du domaine forestier	Attribution de lots dans les zones dédiées à l'activité économique (zone industrielle, zone d'activités économiques)	

#### Incitations

Conventions d'investissement avec l'État

#### Etude d'impact sur l'environnement

Cette procédure permet d'examiner l'étude d'impact sur l'environnement et de fournir à l'investisseur un avis sur l'acceptabilité environnementale de son projet d'investissement. L'avis favorable de la commission régionale unifiée d'investissement est sanctionné par une attestation d'acceptabilité environnementale remise à l'investisseur sur présentation du programme de suivi et de surveillance environnementale.

Quel est le délai moyen indicatif de réalisation ?

01 jours	66 jours	91 jours	98 jours
Dépôt du dossier	Résultat de l'enquête publique	Avis de la CRUI	Obtention de l'attestation d'acceptabilité

Quelles pièces sont nécessaires à la constitution du dossier ?

Certificat de propriété récent (moins de 3 mois) ou attestation justifiant la propriété du terrain ou contrat d'achat ou location du terrain ou compromis de vente Prix payé à la Conservation foncière : 100 DH	Copie de la carte d'identité du gérant ou du porteur du projet. Passeport ou carte de séjour pour les étrangers	Délégation de pouvoirs du représentant de l'investisseur
Demande d'ouverture de l'enquête publique	PV de la dernière réunion du CA ou de l'AG Prix payé au tribunal de commerce : 50 DH	Extrait du RC actualisé 150

## Description

- Cette page permet d'accéder aux informations sur les 12 CRI du royaume
- Pour chaque région sélectionnée, il est possible d'accéder à une page détaillant les informations clés liés au CRI :
  - Adresse du CRI, visible sur une carte permettant d'orienter vers un service de cartographie en ligne
  - Contacts du CRI
  - Horaires d'ouverture du CRI
  - Contacts du directeur du CRI
  - Contacts du conseiller CRI affecté à l'investisseur (en mode connecté)

## Illustration

Tableau de bord Mes projets **Mon CRI** Procédures et incitations Rendez-vous FAQ

**Nouveau projet d'investissement**

Bonjour Monsieur Nestor

Vous pouvez désormais avoir accès aux informations relatives à votre centre régional d'investissement en cliquant sur la région concernée par votre projet d'investissement

lundi 16 septembre

10:47 | CRUI

Dossier programmé pour passage en CRUI  
Proj1010

Détails

Accueil Projets **Mon CRI** Procédures & incitations Rendez-vous FAQ

Centre Régional d'investissement : L'Oriental

Coordonnées du CRI

23 Avenue Amazi 10090, Rabat

05 36 69 09 69

Ouvert de Lundi au Vendredi de 9h00 à 16h30

05 77 45 76 76

Mon conseiller CRI

Malika Dehmani  
Conseiller CRI - L'Oriental

01 malika.dehmani@gmail.com

06 36 69 09 69

Mon directeur CRI

Mohammed Sabri  
Directeur CRI - L'Oriental

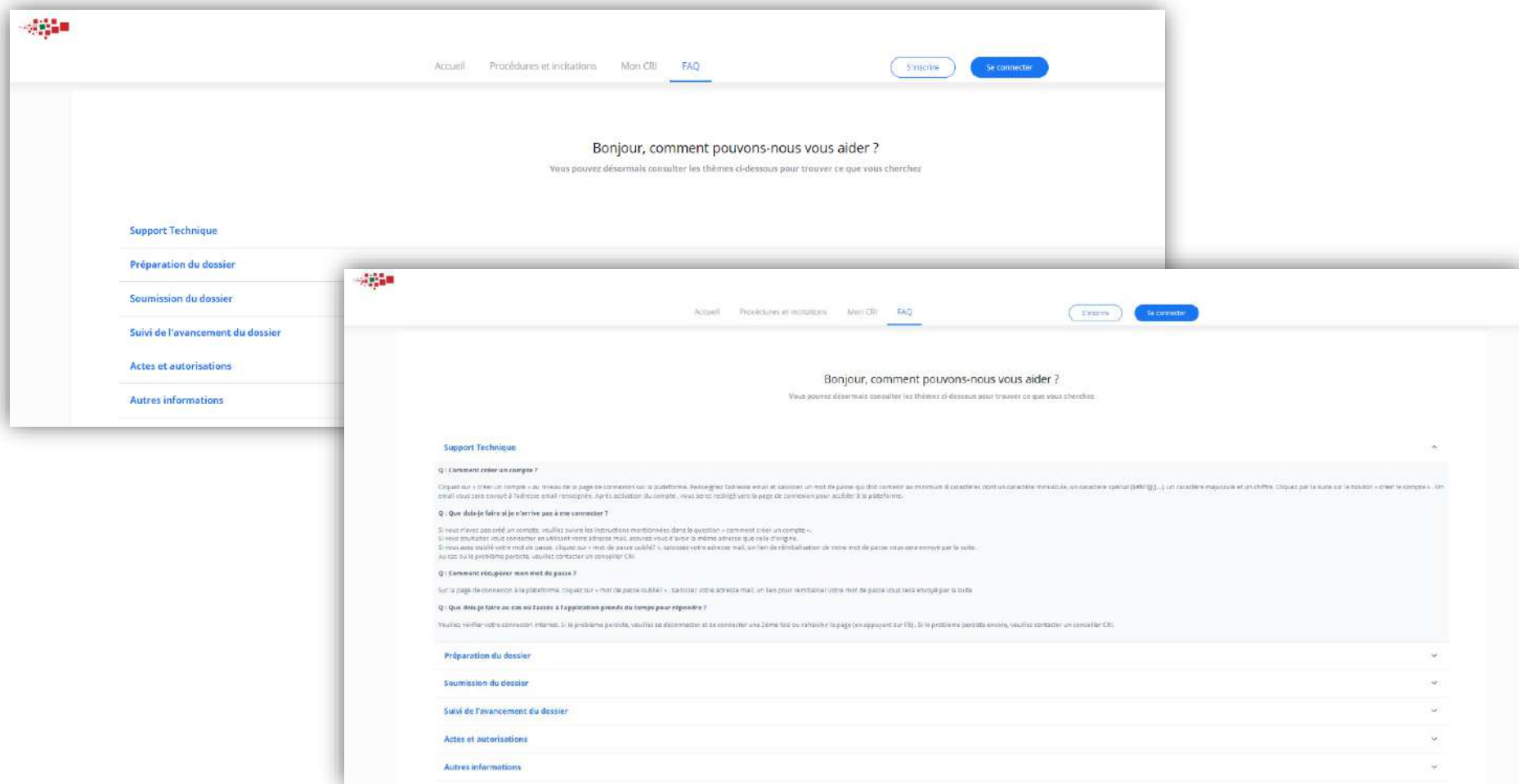
01-directeur-contact@gmail.com

05 36 69 09 69



Cette page présente des **réponses à plusieurs questions récurrentes** organisées sous 6 thèmes :

- Support technique
- Préparation du dossier
- Soumission du dossier
- Suivi de l'avancement du dossier
- Actes et autorisations
- Autres informations



## 2 Inscription

1  
0

### Description

Lorsque l'investisseur choisit de s'inscrire, une page s'affiche pour lui donner le choix de :

- Créer un compte sur la plateforme
- Prendre un RDV avec un conseiller CRI

Si l'investisseur décide de poursuivre la création de son compte en-ligne, il est invité à :

- renseigner une adresse mail et un mot de passe valides
- Remplir le captcha de sécurité

L'investisseur reçoit ensuite un mail pour activer son compte

### Illustration

The illustration shows a sequence of three screenshots from the CRI platform. The top screenshot is the registration page titled "Ouvrir mon compte en ligne". It features two main options: "Je crée mon compte en ligne" (with a laptop icon) and "Je préfère vous rencontrer d'abord" (with a group of people icon). A callout box points to the first option, stating: "En cliquant sur « Je crée mon compte en ligne », l'investisseur est redirigé vers une page lui permettant de créer son compte". A second callout box points to the second option, stating: "En cliquant sur « Je préfère vous rencontrer d'abord », l'investisseur est redirigé vers une page lui permettant de prendre un rendez-vous avec un conseiller CRI. Il a besoin de renseigner une CAPTCHA pour s'assurer de ne pas être face à un robot". The middle screenshot shows the "Création de compte" page for the "Plateforme Centre Régional d'Investissement". It includes fields for "Adresse email", "Mot de passe", and "Confirmez votre mot de passe", along with a "k55acety" logo and a "Créer le compte" button. The bottom screenshot shows the "Prise de rendez-vous" page, which includes a dropdown for "Oriental", fields for "Nom" and "Prénom", "Email", and "Mobile", a "Sujet de rendez-vous" field, a "Description de vos points à discuter" field, and a CAPTCHA section with the "k55acety" logo and a "Veuillez confirmer que vous n'êtes pas un robot" message. A "Valider" button is at the bottom.

## Description



## Illustration

- A la première connexion, l'utilisateur est invité à définir la nature de son profil :
  - Investisseur, qui souhaite déposer des dossiers d'investissements pour son compte
  - Professionnel, qui aura en charge de déposer des dossiers d'investissement pour le compte d'un client investisseur
- Les informations de profil renseignées sont différentes selon le type d'utilisateur

**Vos informations**

Merci de bien vouloir saisir vos informations personnelles pour compléter la création de votre compte.

Titre Monsieur	Nom Karim	Nom de famille Benmoussa
MAROCAINE	Carte d'identité nationale	Numéro de la carte d'identité B786945
Personne Physique	Cadres administratifs supérie...	
Région Rabat-Salé-Kénitra	Préfecture / Province RABAT	Commune AGDAL-RYAD
Adresse Agdal Ryad	Code Postal 10020	
Mobile 0787888888	Téléphone fixe (Facultatif) 0587888888	

Valider

**Vos informations**

Merci de bien vouloir saisir vos informations personnelles pour compléter la création de votre compte.

Titre Monsieur	Nom Karim	Nom de famille Benmoussa
MAROCAINE	Carte d'identité nationale	Numéro de la carte d'identité B786945
Région Rabat-Salé-Kénitra	Préfecture / Province RABAT	Commune AGDAL-RYAD
Adresse Agdal Ryad	Code Postal 10020	
Mobile 0787888888	Téléphone fixe (Facultatif) 0587888888	
Quelle est la nature de l'entreprise dans laquelle vous exercez votre activité ?		Personne Morale
Identifiant commercial (facultatif) 12467847461C	Cadres spécialistes du pilotag...	Nature de l'activité BMS Architecture
Région Rabat-Salé-Kénitra	Préfecture / Province RABAT	Commune AGDAL-RYAD
Adresse complète 36 Avenue Bin El oudiane	Code Postal 10020	

Valider

## 2 Modification des informations du profil

D

### Description

### Illustration

- Depuis la page d'accueil, l'investisseur peut accéder aux informations liés à son profil
- Il peut éditer ces informations et modifier certaines, notamment ses contacts

### Votre Profil

Civilité	Mr	Email	<a href="mailto:karim.benmoussa@gmail.com">karim.benmoussa@gmail.com</a>
Nom	Benmoussa	Type de pièce d'identité	carte d'identité
Prénom	Karim	Numéro de pièce d'identité	BK451223
Nationalité	Marocaine		

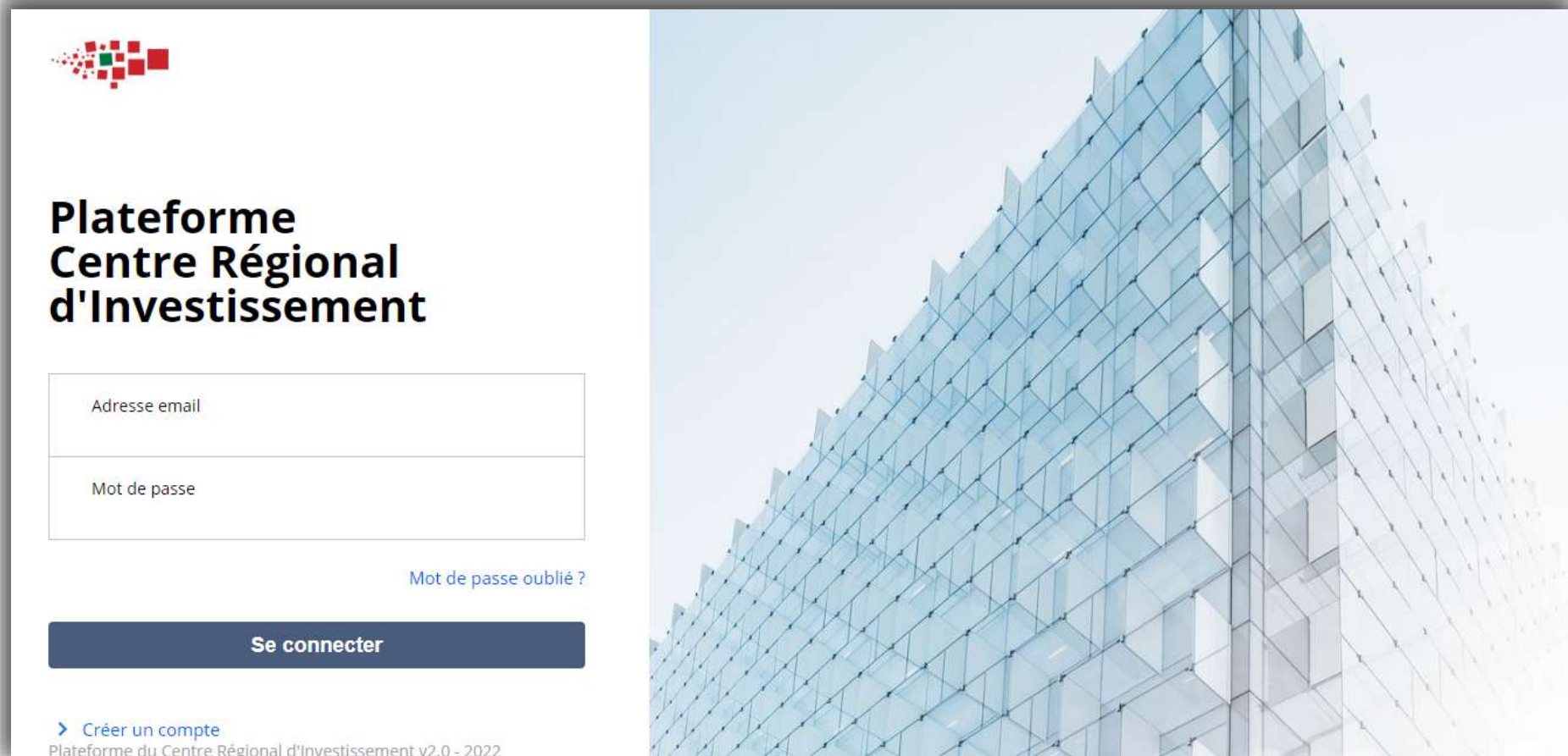
Les données ci-dessus ne peuvent pas être modifiées au cas où vous souhaitez les modifier, merci de bien vouloir contacter votre conseiller CRI.

Fonction	Organisation	Adresse
Directeur Administratif	Accord Hotels	36 Avenue Bin Al Ouidane, Rabat
Province	Commune	Code Postal
Rabat	Agdal-Ryad	10020
Mobilité	Téléphone fixe	
07 87 88 88 88	05 87 88 88 88	

## Description

- Cette page permet à un investisseur disposant déjà d'un compte de se connecter à la plateforme
- Elle donne aussi la possibilité à un investisseur ne disposant pas d'un compte de se rediriger vers la page d'inscription
- L'investisseur peut si besoin réinitialiser son mot de passe s'il l'a oublié

## Illustration



Description

Illustration

- Cette page permet à un investisseur connecté d'accéder à:
  - Tableau de bord offrant de la visibilité sur ses projets les plus récents
  - Mes projets, une consolidation de tous ses projets en cours et les projets clôturés
  - Mon CRI donnant accès aux informations sur le CRI (localisation, directeur, conseiller)
  - Procédures et incitations permettant de se renseigner sur tous les actes et procédures
  - FAQ regroupant des réponses à des questions récurrentes
- Elle permet aussi de:
  - Commencer des procédures pour un nouveau projet d'investissement
  - Être notifié sur l'avancement des dossiers des projets en cours

The screenshot shows a dashboard titled 'Accueil' with a navigation bar containing 'Tableau de bord', 'Mes projets', 'Mon CRI', 'Procédures et incitations', and 'Rendez'. The main content area lists several projects with their titles, locations, and reference numbers. Callouts provide additional context: a red dashed box around the user profile indicates that the investor can modify their profile information, such as their phone number; a blue callout points to the project status indicators (e.g., 'En cours de traitement', 'En cours de dépôt') which are reported on the dashboard; another blue callout points to a notification card on the right side of the dashboard, stating that the investor receives notifications for any changes or actions required for a project.

### 3 Nouveau projet d'investissement

Zoom pages suivantes

#### Description

Lorsque l'investisseur clique sur « Nouveau projet d'investissement », une page s'affiche pour lui donner le choix de :

- Déposer son dossier en ligne
- Prendre un RDV avec un conseiller CRI

#### Illustration

The illustration shows a sequence of three screenshots from a web application. The first screenshot is the 'Accueil' (Home) page, which features a list of projects on the left and a 'Nouveau projet d'investissement' button on the right. A red dashed box highlights the 'Prendre un RDV' option in a modal window. The second screenshot is the 'Prise de rendez-vous' (Appointment Booking) form, where the user has filled in their details: location (Casablanca-Settat), role (Intermédiaire), email (archinca.medialife@gmail.com), phone number (06532221445), and subject (sujet du rdv). A red arrow points from the 'Prendre un RDV' option in the first screenshot to this form. The third screenshot shows a confirmation message: 'Votre demande de rendez-vous est envoyée avec succès; notre conseiller CRI vous contactera pour fixer la date et l'heure du rendez-vous', with a 'Revenir à l'accueil' button.

L'investisseur remplit un formulaire pour soumettre sa demande de prise de rendez-vous. Après validation de la demande, une fenêtre s'affiche pour confirmer à l'investisseur l'envoi de sa demande

# 3 Questionnaire de cadrage

## Informations générales sur le projet

### Description



### Illustration

Le dépôt du dossier commence par un questionnaire de cadrage que l'investisseur doit remplir et valider. Ce questionnaire consiste à renseigner:

- Statut de l'investisseur (p.ex., entreprise personne morale, personne physique ou auto-entrepreneur)
- Intitulé du projet
- Région
- Préfecture/ Province
- Commune
- Branche d'activité
- Montant total de l'investissement
- Nombre d'emplois prévus
- Description du projet
- Niveau de maturité du projet
- Informations spécifiques selon le niveau de maturité

Pendant que le questionnaire n'est pas finalisé, l'investisseur peut y accéder depuis son tableau de bord

The screenshot displays a web form titled "Questionnaire de cadrage" with the sub-heading "Informations générales sur votre projet". A note at the top states: "Merci de bien vouloir renseigner les informations relatives à votre projet, la plateforme nous permettra d'analyser et d'attribuer vos brevets en matière de procédés et matériaux. Vous pouvez toujours vous rendre sur la page Procédés et Matériaux pour plus de détails." The form includes several sections: "Statut de l'investisseur" with a dropdown menu set to "Personne Morale"; "Forme juridique" with a dropdown set to "SAS" and "Adresse siège sociale (snc)"; "Détails de votre projet" with fields for "Intitulé du projet", "Région" (set to "Wallonie (Province)"), "Commune" (set to "Lommere"), "Niveau d'activité", "Montant total de l'investissement" (set to "500k"), "Nombre d'emplois prévus", and "Niveau projet (selon le niveau de maturité)"; and "Description du projet" with a text area containing "500 unités de matériel". At the bottom, the "Etat d'avancement de votre projet" section shows four icons: "Je propose le dossier", "Je prépare des études pour mon projet", "Je consulte et valide mon dossier", and "Je dépose le dossier de mon projet". Below these icons are two buttons: "Annuler" and "Valider". A footer at the bottom reads "© 2019 Citinvest.be, tous les droits sont réservés."



# 3 Questionnaire de cadrage

## Présélection des procédures

### Description

- Après avoir rempli et validé le formulaire des informations sur le projet, des procédures sont présélectionnées et proposées à l'investisseur.
- La procédure d'évaluation préalable du projet est systématiquement sélectionnée. L'investisseur pourra compléter son dossier d'investissement par la sélection d'autres procédures

### Illustration

The screenshot shows a web interface titled "Présélection des procédures". At the top, there is a red-bordered box containing the text: "Pour vous aider dans vos démarches, nous avons pré-sélectionné les procédures les plus adaptées à votre projet. Selon les informations communiquées, vous pouvez sélectionner les procédures suivantes. Pour approfondir la sélection, veuillez contacter votre conseiller CRI pour vous aider à sélectionner les procédures." Below this, a section titled "8 Actes pré-sélectionnés" contains three main categories: "Acceptabilité des projets" (with a checked radio button for "Évaluation préalable du projet"), "Incitations" (with a radio button for "Conventions d'investissement avec l'État"), and "Autorisations urbanistiques" (with several radio buttons for various permits and authorizations). At the bottom, there is a red-bordered box with the text: "J'ai besoin d'autres procédures pour mon projet." Below this are two buttons: "Je prends rendez-vous" and "Valider la sélection".

L'investisseur peut demander un rendez-vous avec un conseiller CRI pour se renseigner plus sur les procédures

L'investisseur peut se renseigner sur toutes les procédures proposées à partir de l'onglet « Procédures et incitations »

L'investisseur peut également demander de rajouter d'autres procédures ne figurant pas dans la liste des procédures présélectionnées

L'investisseur visualise également d'autres procédures dont il pourrait avoir besoin dans une étape ultérieure

# 4 Dépôt du dossier en ligne

## Informations générales

### Description

Après avoir sélectionné les procédures à poursuivre, l'investisseur commence la première étape pour le dépôt de son dossier. Il s'agit de renseigner des informations générales sur le projet et sur l'entreprise:

- Intitulé du projet
- Adresse du projet
- Préfecture/ Province
- Commune
- Code Postal
- Forme juridique
- Description du projet
- Numéro analytique du registre de commerce ou équivalent
- Région
- ...

Plusieurs de ses informations sont déjà pré-complétées avec les données renseignées par l'investisseur dans les étapes d'avant. L'investisseur peut les modifier



### Illustration

**Informations générales sur votre projet**  
Merci de bien vouloir renseigner les informations relatives à votre projet.

Titre du projet: projet de construction de bâtiment | Adresse du projet: Boulevard Roudani, Rue Trivin N° | Code Postal: 10020

Région: Casablanca-Settat | Préfecture / Province: AIN CHOCK | Commune: AIN CHOCK

Nom de l'architecte: Khalid | Nom de l'entreprise: El Anani | Adresse e-mail de l'entreprise: lkhaid@gmail.com

N° d'analytique du registre de commerce: 2165891212 | Forme juridique: Personne Morale

Description du projet: projet de construction de bâtiment de 4 étages pour l'obtention des autorisations suivantes:  
-Autorisation de lotir  
-Permis d'habiter

**Informations sur la Personne Morale**

Nom de l'entreprise: Groupeement d'Intérets Econo... | Adresse enregistrée: 23, adresse siège social de l'archite

Région: Fès-Meknès | Préfecture / Province: FES | Commune: AGDAL

Code Postal: 15000 | Capital Social en dirhams: 3 265 451 111 MAD | Statut Social / Gouvernance: BIS Construction

N° d'analytique du registre de commerce: 12656565656 | Téléphone Mobile: 0787888888 | Titulaire: Othmane Fih (Rouissafi)

**Informations sur les secteurs et composantes**

Ajouter un secteur d'activité...

Secteur 1 : Génie civil

Composante 1

Etablissement d'architecture... | Préfecture / Province: AIN CHOCK | Commune: AIN CHOCK

Surface d'habitation: 32 659 874 111 m² | Nombre d'étages: 152 | Hauteur: 6 000 mP

Superficie plancher: 18 500 m²

Ajouter une composante

# 4 Dépôt du dossier en ligne

## Mon projet d'investissement

### Description



### Illustration

Selon les procédures demandées, l'investisseur doit communiquer des données du projet. Par exemple :

- **Données financières:** montant de l'investissement, part en fonds propres
- **Données de lancement du projet:** date de lancement du projet, date prévisionnelle d'achèvement des travaux, nombre prévisionnel d'emplois créés
- **Données sur le foncier**

Statut juridique, Préf/Province, Commune, superficie de la parcelle, type du foncier, conservation foncière, numéro du titre, indice et indice spéciale

### Votre Projet

Merci de bien vouloir renseigner les informations relatives à votre projet.

#### Données financières du projet

Montant de l'investissement total	Part en fonds propres	Autres
3 265 987 455 555,00 MAD	80 %	20 %

#### Données de lancement du projet

Date de lancement du projet	Date prévisionnelle d'achèvement des travaux	Nombre prévisionnel d'emplois créés
01/08/2019	10/09/2022	166

Nombre d'emplois créés en phase de construction / exécution du projet: 120

#### Données sur le foncier

##### Parcelle 1

Statut juridique	Préfecture / Province	Commune
Domaine Privé de l'Etat	AÏN CHOCK	AÏN CHOCK
Superficie de la parcelle	Parcelle couverte par un document d'urbanisme	Document urbanistique
18 500 m²	Oui	Plan d'aménagement
Type du Foncier	Conservation foncière	Numéro du titre
Titre Foncier	CASA AIN CHOK	75 639
Indice	Indice spécial	
C		

Ajouter une parcelle

Étape précédente    Étape suivante

## 4 Dépôt du dossier en ligne

### Mes pièces

#### Description

- La 3<sup>ème</sup> étape du dépôt du dossier consiste à soumettre tous les documents requis pour les procédures sélectionnées
- L'investisseur ne soumet pas plus qu'une copie d'un document même s'il est requis par plus qu'une procédure
- Certains documents sont à charger par l'investisseur uniquement si son projet concerne un cas de figure particulier. Ces documents ne sont pas obligatoires pour la soumission du dossier. Pour autant, le conseiller CRI peut les demander à l'investisseur dans le cadre d'un complément de dossier

#### Illustration

The screenshot displays the 'Mes pièces' step of the online dossier submission process. At the top, a progress bar shows four steps: 1. Informations générales, 2. Mon projet d'investissement, 3. Mes pièces (current step), and 4. Ma synthèse. Below the progress bar, the 'Vos Documents' section is titled 'Vos Documents' and includes the instruction: 'Veuillez charger les documents relatifs aux procédures sélectionnées. Vous ne pouvez charger que des documents en JPEG, PNG ou en PDF.' A list of documents to be uploaded is shown in a grid. The first document, 'Demande adressée au président de la commune', has a green upload icon, while the others have blue icons. Below this, the 'Vos procédures et documents' section shows a table with columns for 'Évaluation préalable du projet' and 'Permis d'habiter'. The 'Permis d'habiter' row shows '3 documents fournis sur 2 documents demandés'. At the bottom, there are buttons for 'Étape précédente' and 'Étape suivante'.

L'icône devient verte quand le document est chargé

L'investisseur peut visualiser le nombre de document fournis sur le nombre de documents requis pour chaque procédure

## 4 Dépôt du dossier en ligne

### Ma synthèse

#### Description

Après avoir attaché tous les documents requis pour les procédures sélectionnées, l'investisseur peut:

- Visualiser toutes les informations renseignées et documents soumis
- Editer les informations et documents fournis
- A l'issue, l'investisseur confirme et valide la soumission définitive du dossier

#### Illustration

**Récapitulatif**  
Merci de bien vouloir vérifier l'intégralité des informations saisies.

[Informations générales sur votre dossier](#)

Intitulé du projet	projet de construction de bâtiment de 4 étages	Commune	AIN CHOCK
Référence du dossier	06/00015/20/C1	Adresse du projet	Boulevard Roudani,Rue Twin N°12
Code Postal	10020	Famille de forme juridique	Personne Morale
Préfecture / Province	AIN CHOCK	Région	Casablanca-Settat
Description du projet	projet de construction de bâtiment de 4 étages pour l'obtention des autorisations suivantes: -Autorisation de lotir -Permis d'habitat		
Numéro analytique du registre de commerce ou équivalent	326598978978974	Forme Juridique	Groupement d'Intérêt Economique (GIE)
Adresse siège social	23, adresse siège social de l'architecte	Préfecture / Province	FES
Commune	AGDAL	Code Postal	15000
Capital Social ( en Mdh )	3 265 451 111 MAD	Raison Sociale / Dénomination	BIS Construction
Téléphone Fixe (Facultatif)		Téléphone Mobile	0787888888
Nombre de secteurs concernés par le projet	1	Secteur dominant du projet	Génie civil
Montant total d'investissement du projet en MAD	32 659 874 111	Superficie totale du projet en m2	6 000 m²
Nombre total d'emploi du projet	152	Superficie plancher totale du projet en m2	18 500 m²
Secteur 1	Génie civil		
Nombre de composantes concernées par le secteur	1		

[Editer](#)

L'investisseur peut éditer les informations renseignées en cliquant sur « Editer »

## 4 Dépôt du dossier en ligne

### Soumission du dossier

#### Description

Après la soumission du dossier, un message de validation de la soumission du dossier informe l'investisseur de:

- L'affectation d'un conseiller CRI
- Le délai d'évaluation de la demande

#### Illustration



The screenshot shows a web dashboard with a navigation bar at the top containing the following items: "Tableau de bord", "Mes projets" (which is underlined and highlighted in blue), "Mon CRI", "Procédures et incitations", "Rendez-vous", and "FAQ".

The main content area features a large blue icon of a document with a checkmark, indicating a successful submission. Below the icon, the heading "Soumission du dossier" is displayed in bold. Underneath the heading, a message reads: "Nous venons de vous affecter un conseiller CRI, il se chargera de l'évaluation de votre demande et reviendra vers vous dans un délai de 48 heures."

At the bottom of the message, there is a card for the assigned advisor. It includes a placeholder profile picture, the name "conseiller1 casablanca", the title "Conseiller CRI - Casablanca-Settat", and a calendar icon with a checkmark.

## Description

L'investisseur peut suivre de près l'avancement de son dossier via:

- La barre des notifications à laquelle sont inclus tous les changements
- Le tableau de bord consolidant tous les projets et donnant accès à des informations détaillées pour le suivi de la timeline de chaque projet
- Sur la fiche projet, la timeline précise les différentes étapes passées et prévisionnelles.

## Illustration

- L'investisseur peut télécharger un accusé de réception provisoire après soumission de son dossier.
- Après évaluation et validation du dossier par le conseiller, l'investisseur peut télécharger un accusé de réception définitif

## Description



## Illustration

- Suite à l'analyse du dossier par le conseiller, il peut identifier des procédures qui ne correspondent pas à la nature de votre projet ou qui ne peuvent pas être déposés dans l'immédiat. Il a ainsi la possibilité de les désactiver
- Si la CRUI présente un avis favorable, l'investisseur peut de nouveau réactiver la procédure dans le cadre d'une demande supplémentaire

**Documents soumis** [Télécharger tous les documents](#)

Évaluation préalable du projet  3 documents fournis sur 3 documents demandés

Permis de construire (hors zones franches)  ▲ Cette procédure a été désactivée par votre conseiller

Autorisation de lotir  15 documents fournis sur 15 documents demandés



## Description



## Illustration

- Suite à l'analyse du dossier par le conseiller, les éléments du dossier peuvent être jugés incomplets :
  - Manque de documents
  - Manque de procédures
- L'investisseur visualise cet état du dossier depuis la fiche projet, sur la timeline
- Il peut depuis cette timeline compléter son dossier. Il revient aux étapes de dépôt du dossier pour ajuster ses éléments

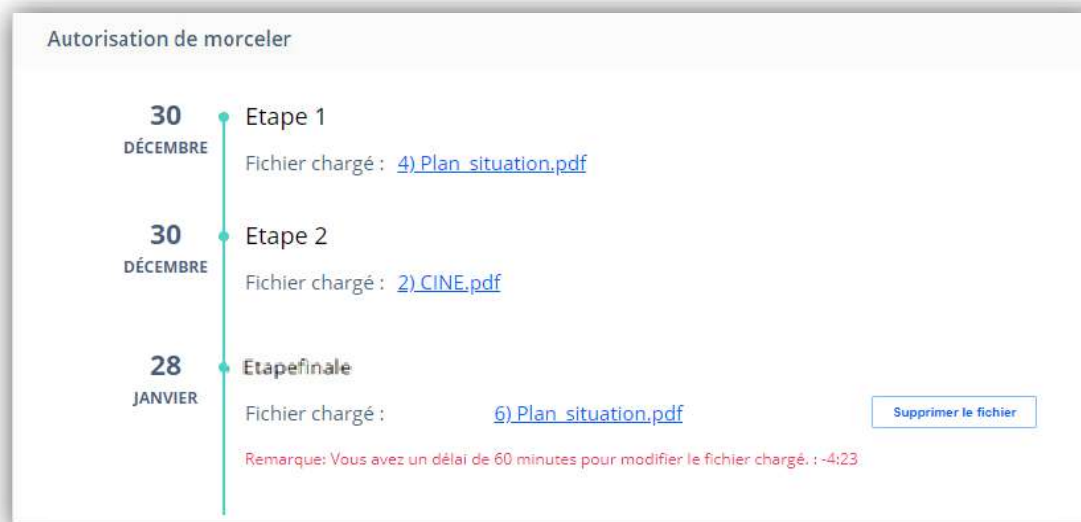
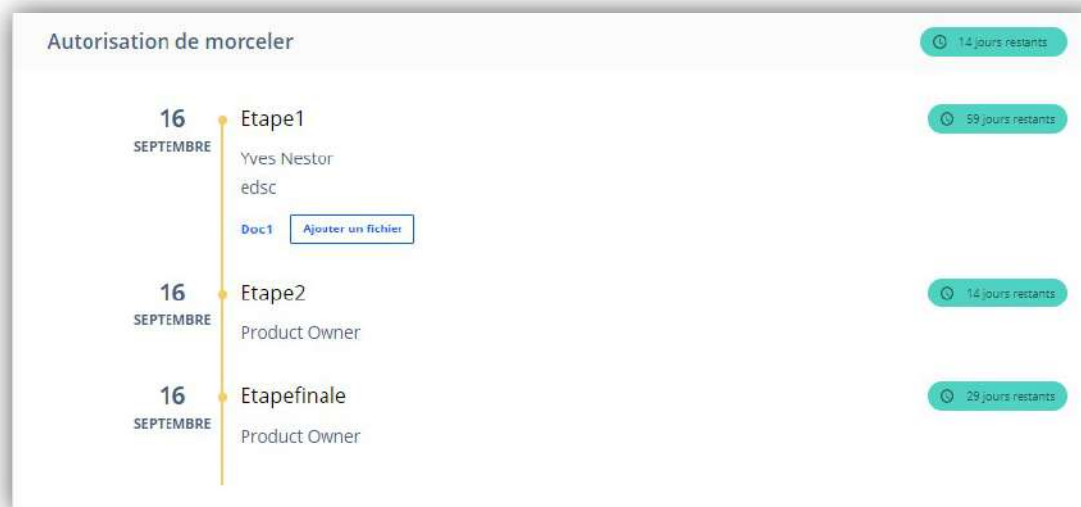
The screenshot displays a web interface for project management. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil', 'Projets', 'Mon CRI', 'Procédures & Incitations', and 'FAQ'. A search bar is located below the navigation. The main content area shows a project titled 'Ibis Hotel Expansion Phase 3 - Procédure pour terrains à Meknes'. A timeline on the left indicates the project's progress, with a red dot and the text 'Dossier incomplet' on 05 MARS, accompanied by the message 'Certificat de propriété n'est pas assez récent.' and a 'Compléter le dossier' button. The right sidebar contains a 'Nouveau Projet' button and a list of recent activities, including '12:53 Casin Numérique' and '14:32 Mery Mery Ben Mustafa', with a 'Dossier en cours de traitement' status for the latter.

## 8 Etapes complémentaires

### Description

- Suite à un avis favorable de la CRUI, des étapes complémentaires sont à réaliser par procédure du dossier pour pouvoir délivrer l'acte demandé par l'investisseur
- La plateforme permet au conseiller CRI d'orchestrer ces étapes complémentaires en demandant à chacun des intervenants sur le processus de réaliser son action dans les délais convenus.
- Ainsi, l'investisseur peut être sollicité pour réaliser une action complémentaire. Depuis la timeline de la fiche projet, il pourra accéder à l'action le concernant et charger le document nécessaire.
- Les intervenants sur le processus des étapes complémentaires ont un délai de 60 minutes pour pouvoir modifier un document chargé par erreur
- La dernière étape complémentaire, est réalisée par l'administration en charge de délivrer l'acte ou autorisation.

### Illustration



## 8 Etapes complémentaires

### Action de délivrance de l'acte signé par le Wali

#### Description



#### Illustration

- Suite à l'ajout une action de « **Délivrance d'actes par le Wali** » par le conseiller, l'investisseur peut suivre l'action depuis la **timeline** des étapes complémentaires
- Il peut aussi télécharger l'acte une fois qu'il est signé par le Wali.

### Étapes complémentaires

Autorisation de cession de terrain du domaine privé de l'état y compris les terrains agricoles ou à vocation agricole et fixation de la valeur vénale

21  
JUILLET

Etape de délivrance d'acte ✓

Wali de la région

 Arrêté de cession\_signe\_1.pdf

Évaluation préalable du projet

# 9 Le recours

## Page détails du projet – L'investisseur s'informe sur le recours

### Description

- L'investisseur est informé sur la timeline de la page détails du projet de la **décision de la CRUI** et de la possibilité de demander un recours lorsque la décision est **défavorable ou favorable avec réserve**.
- L'investisseur a un **délaï de 10 jours** pour pouvoir déposer son recours, au-delà duquel il n'aura plus la possibilité de le déposer
- En cliquant sur le bouton « **S'informer sur le recours** », l'investisseur visualise des **informations juridiques** sur le recours. Il peut ainsi sur cette page, prendre rendez-vous avec son SPOC pour avoir plus de précisions sur le recours, comme il peut cliquer sur le bouton « **Déposer recours** » et procéder au dépôt de sa demande



### Illustration

The screenshot displays the 'S'informer sur le recours' page. On the left, a vertical timeline shows the project's progress:

- 08 JUILLET: Création du dossier d'investissement (Accusé de réception provisoire)
- 08 JUILLET: Dépôt du dossier
- 09 JUILLET: Projet complet (Accusé de réception)
- 09 JUILLET: Passage en Commission Régionale Unifiée (marked with a red 'x' icon)

The main content area is titled 'S'informer sur le recours' and includes:

- Pourquoi demander un recours ?**: Explains that a recourse can be requested by an investor if dissatisfied with a decision from the Unified Regional Investment Commission.
- Quel est le référentiel juridique ?**: Cites Dahir n°1-19-18 du 7 jomada II 1440 and Article 37, stating that a recourse must be filed within 10 days of notification. It also notes that a recourse can be filed before the Ministerial Commission if the Regional Commission's decision is confirmed within 30 days.
- Prendre rendez-vous**: Offers to schedule a meeting with the SPOC for more details on the recourse process.
- Recommandation de la commission**: A section with a light green background containing placeholder text.
- Types de recours**: Lists 'Recours gracieux auprès du Wali de la Région' and 'Recours auprès de la Commission ministérielle'. The first option is highlighted with a green checkmark and includes a text box stating: 'L'investisseur peut déposer une demande de recours au wali de la région qui le présente à la Commission régionale. Cette dernière doit statuer dans un délai de 10 jours à compter de la date de la réception du recours.'
- Déposer Recours**: A prominent blue button.
- 10 jours restants**: A green badge indicating the remaining time.
- S'informer sur le recours**: A button at the bottom right.

At the bottom, a note states: 'Veillez noter que vous avez droit à une SEULE demande de recours auprès du Wali de la région. Cette demande sera traitée dans un délai 10 jours à compter de la date de son dépôt.'

# 9 Le recours

## Page de dépôt du recours gracieux auprès du Wali

### Description

- Sur la page de dépôt du recours, l'investisseur doit :
  - Saisir le **motif** de sa demande du recours
  - Saisir un **commentaire expliquant son motif**
  - Joindre les **pièces jointes nécessaires** pour justifier son recours, notamment une **lettre de recours** adressée au Wali
- La **timeline** est automatiquement actualisée avec l'ajout du recours
- L'investisseur reçoit un **accusé de réception**



### Illustration

**Demande de recours auprès de M. le Wali**

Liste des procédures du dossier

Permis de construire (hors zones franches) ✘ Avis Défavorable

Remarque : Veuillez noter que vous avez droit à déposer une seule demande de recours auprès du Wali de la région. Cette demande sera traitée dans un délai 10 jours à compter de la date de son dépôt.

Motif du recours  
Motif du recours auprès du wali

Explication du motif de recours  
Explication du motif

Joindre une demande de recours signée ou tout document justifiant votre recours ...

Lettre de recours.pdf 0.4Mo ✘ Pièce jointe Investisseur.pdf 0.2Mo ✘

Je certifie sur l'honneur avoir vérifié les renseignements fournis ci-dessus et déclare qu'ils sont exacts et que je détiens les documents originaux et que je suis disposé à les remettre à la demande.

Etes vous sûr de vouloir demander recours avec les informations ci-dessus ? Annuler Valider

Recommandation pour l'investisseur

**Recommandation de la commission**

Recommandation de la commission  
Recommandation de la commission  
Recommandation de la commission  
Recommandation de la commission  
Recommandation de la commission  
Recommandation de la commission  
Recommandation de la commission

**09** JUILLET ✔ Recours demandé auprès du wali de la région Détails

Cette demande de recours sera traitée par le wali de la région Une seule fois uniquement, dans un délai de 10 jours à compter de la date de dépôt de celle-ci.

Accusé de réception

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR.  
CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT  
DE LA RÉGION RABAT-SALÉ-KÉNITRA  
N° ..... / C.R.I

LE 22/01/2020

**ACCUSE DE RECEPTION DU RECOURS GRACIEUX  
AUPRES DE MR LE WALI**

Votre demande de recours auprès de Mr le Wali a été bien reçue. Elle sera traitée conformément aux dispositions de la loi 47.18 notamment son article 37 dans la commission régionale unifiée d'investissement dans un délai de 10 jours.

Référence du projet : 01/00005/20/C1  
Intitulé du projet: Ibis Hôtel Expansion Phase 3 - Procédure pour terrains à Meinès  
Date de dépôt du dossier : 04/07/2019  
Dossier déposé par: Investisseur/Intermédiaire  
Nom: BENMOUSSA  
Prénom: Karim  
Nationalité: Marocain  
CIN/Passport: EE131214  
Adresse/ Siège social : 23 Rue Ibn Battouta Rabat

Actes et Autorisations concernés par la demande de recours

Permis de construire, hors zones franches Avis favorable avec réserve  
Etude d'impact sur l'Environnement Avis défavorable

Objet du recours Motif du recours

Date de demande du recours 22 Janvier 2020

Explication du motif de recours  
Je demande recours auprès du Wali suite à un avis défavorable de la CRUI. Je demande recours auprès du Wali suite à un avis défavorable de la CRUI. Je demande recours auprès du Wali suite à un avis défavorable de la CRUI. Je demande recours auprès du Wali suite à un avis défavorable de la CRUI. Je demande recours auprès du Wali suite à un avis défavorable de la CRUI. Je demande recours auprès du Wali suite à un avis défavorable de la CRUI.

Accusé de réception délivré le 22/01/2020

## Recours en commission ministérielle après maintien de la décision

## Description

- Une fois le dossier passé en CRUI, **l'investisseur est informé** sur la timeline de la page détails du projet de la **décision de la CRUI**. Si la CRUI maintient la décision ou n'émet pas d'avis dans un délai de 10 jours, il a la possibilité de demander un recours auprès de la commission ministérielle
- L'investisseur a **un délai de 10 jours** pour pouvoir déposer son recours, au-delà duquel il n'aura plus la possibilité de le déposer
- En cliquant sur le bouton « **Déposer un recours** », il procède au dépôt de sa demande



## Illustration

The screenshot displays a vertical timeline for the month of July (JUILLET) with three key events:

- 09 JUILLET**: **Recours demandé auprès du wali de la région** (marked with a green checkmark and a 'Détails' button). Description: "Cette demande de recours sera traitée par le wali de la région une seule fois uniquement, dans un délai de 10 jours à compter de la date de dépôt de celle-ci." Includes an "Accusé de réception" icon.
- 09 JUILLET**: **Reprogrammation en Commission Régionale Unifiée d'investissement**
- 09 JUILLET**: **2 ème passage en Commission Régionale Unifiée d'Investissement** (marked with a red 'x'). Description: "Notification pour l'investisseur"

Below the timeline, there are two informational boxes:

- Recommandation de la commission**: "Recommandation de la commission"
- Notification**: "Vous pouvez déposer une demande de recours auprès de la commission ministérielle dans un délai de 10 jours à compter de la date de réception de la notification de la CRUI. Cette demande sera traitée dans un délai de 30 jours." Includes a "10 jours restants" timer and a "Déposer un recours" button.

# 9 Le recours

## Demande de recours auprès de la commission ministérielle

### Description

- Sur la page de dépôt du recours, l'investisseur doit :
  - Saisir le **motif** de sa demande du recours
  - Saisir un **commentaire expliquant son motif**
  - Joindre les **pièces jointes nécessaires** pour justifier son recours
- La **timeline** est automatiquement actualisée avec l'ajout du recours
- L'investisseur reçoit un **accusé de réception**



### Illustration

Demande de recours auprès de la commission ministérielle

Liste des procédures du dossier

Permis de construire (hors zones franches) ● Avis Défavorable

Remarque : Veuillez noter que vous êtes droit à déposer une seule demande de recours auprès du RIH de la région. Cette demande sera traitée dans un délai 12 jours à compter de la date de son dépôt.

Motif du recours  
Motif du recours auprès de la commission ministérielle

Explication du motif de recours  
Explication du motif de recours auprès de la commission ministérielle

Joindre une demande de recours signée ou tout document justifiant votre recours ...

Lettre de recours.pdf Pièce jointe Investisseur.pdf

Je certifie sur l'honneur avoir vérifié les renseignements fournis ci-dessus et déclare qu'ils sont exacts et que je détiens les documents originaux et que je suis disposé à les remettre à la demande.

Êtes vous sûr de vouloir demander recours avec les informations ci-dessus ?



LE 22/01/2020

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT  
DE LA RÉGION RABAT-SALÉ-KÉNITRA  
N° ..... / C.R.I

**ACCUSE DE RECEPTION DU RECOURS  
AUPRES DE LA COMMISSION MINISTERIELLE**

Votre demande de recours a été bien reçue. Elle sera traitée conformément aux dispositions de la loi 47.18 notamment son article 37 dans la commission ministérielle dans un délai ne dépassant pas 30 jours.

Référence du projet : 01/00005/20/C1  
Intitulé du projet : Ibis Hôtel Expansion Phase 3 - Procédure pour terrains à Melnès  
Date de dépôt du dossier : 04/07/2019  
Dossier déposé par : Investisseur/Intermédiaire  
Nom : BENMOUSSA  
Prénom : Karim  
Nationalité : Marocain  
CIN/Passeport : EE131214  
Adresse/ Siège social : 23 Rue Ibn Battouta Rabat

Actes et Autorisations concernées par la demande de recours

Permis de construire, hors zones franches Avis favorable avec réserve  
Etude d'impact sur l'Environnement Avis défavorable

Objet du recours Motif du recours

Date de demande du recours 22 Janvier 2020

Explication du motif de recours  
Je demande recours auprès de la commission ministérielle suite à un avis défavorable de la CRUI. Je demande recours auprès de la commission ministérielle suite à un avis défavorable de la CRUI. Je demande recours auprès de la commission ministérielle suite à un avis défavorable de la CRUI. Je demande recours auprès de la commission ministérielle suite à un avis défavorable de la CRUI. Je demande recours auprès de la commission ministérielle suite à un avis défavorable de la CRUI.

Accusé de réception délivré le 22/01/2020

9

## Le recours

L'investisseur visualise la décision de la commission (favorable et défavorable)

### Description

- L'investisseur visualise, sur la timeline de l'Etat d'avancement du projet, **une nouvelle étape avec la décision de la commission** qui est soit:
  - Une recommandation de la commission : Son dossier sera alors **ré-examiné en CRUI**
  - Maintien de la décision



### Illustration

